

Rapport de gestion 2014

1- SITUATION DE L'ENTITE DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1 Préambule

Après deux déficits successifs en 2012 et 2013 (- 156 862 € cumulés)

L'exercice comptable 2014 présente un excédent de 68 579€

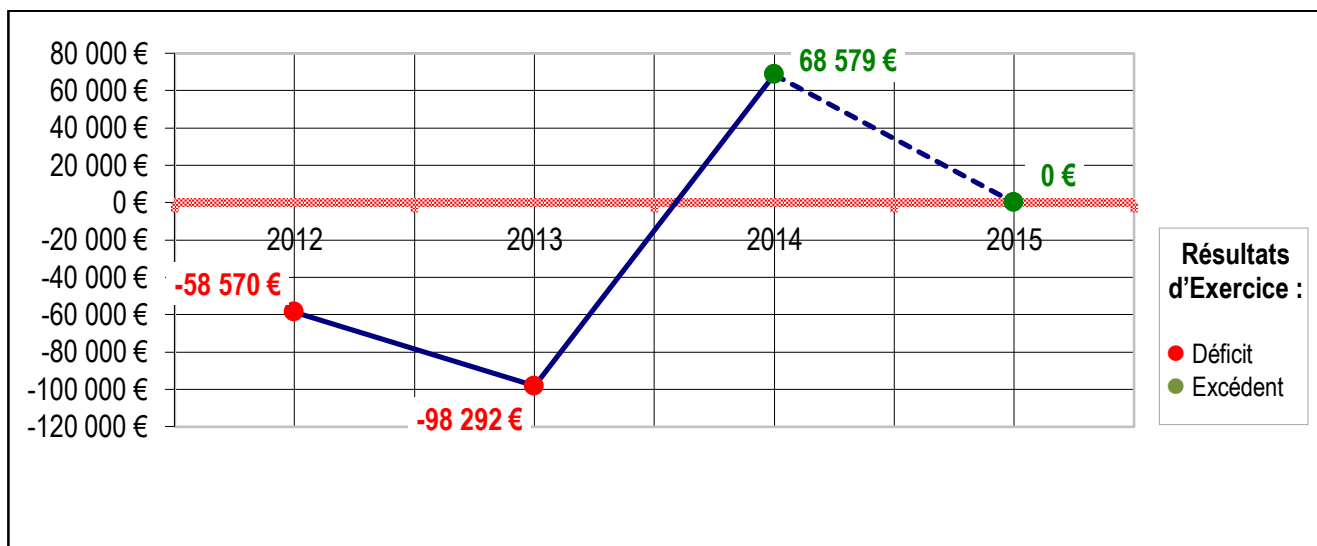
- Pour un total de Charges de 943 036€
- Pour un total de Produits de 1 011 615€

L'excédent réalisé pour cette année 2014 est justifié :

par l'engagement du Centre social & Socioculturel à mettre en place le plan de restructuration de l'Association nécessaire suite aux deux années précédentes lourdement déficitaires.

1.2 Evolutions du résultat

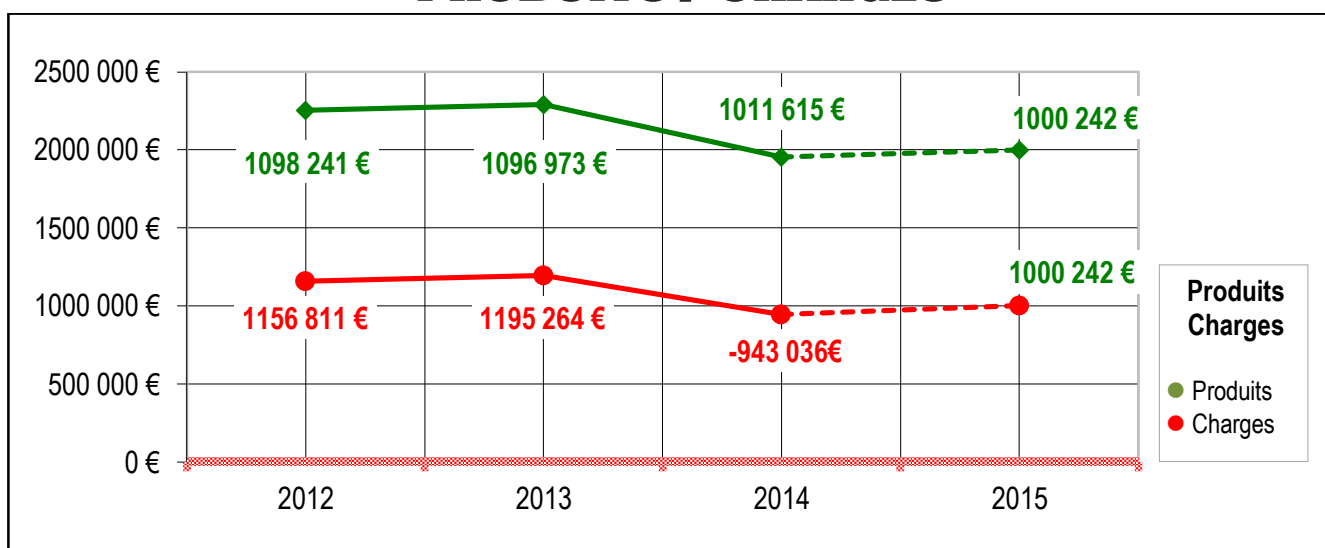
RESULTAT D'EXERCICE



L'association dégage un excédent de 68 579 € après 2 années déficitaires. Les anomalies, irrégularités et erreurs antérieures ont été corrigées. Le résultat exceptionnel est encore significatif cette année compte tenu de la reprise notamment d'une provision antérieure non justifiée de 28 870 €.

1.3 Evolutions de l'activité et des charges

PRODUITS / CHARGES



Les actions décidées par le Conseil d'Administration ont permis de générer des économies importantes sur les charges (252 K€) sans compromettre le niveau des ressources de l'association (85 K€). En complément du rapport d'activité, nous vous proposons ci-après une revue détaillée et commentée des principales variations des postes du compte de résultat.



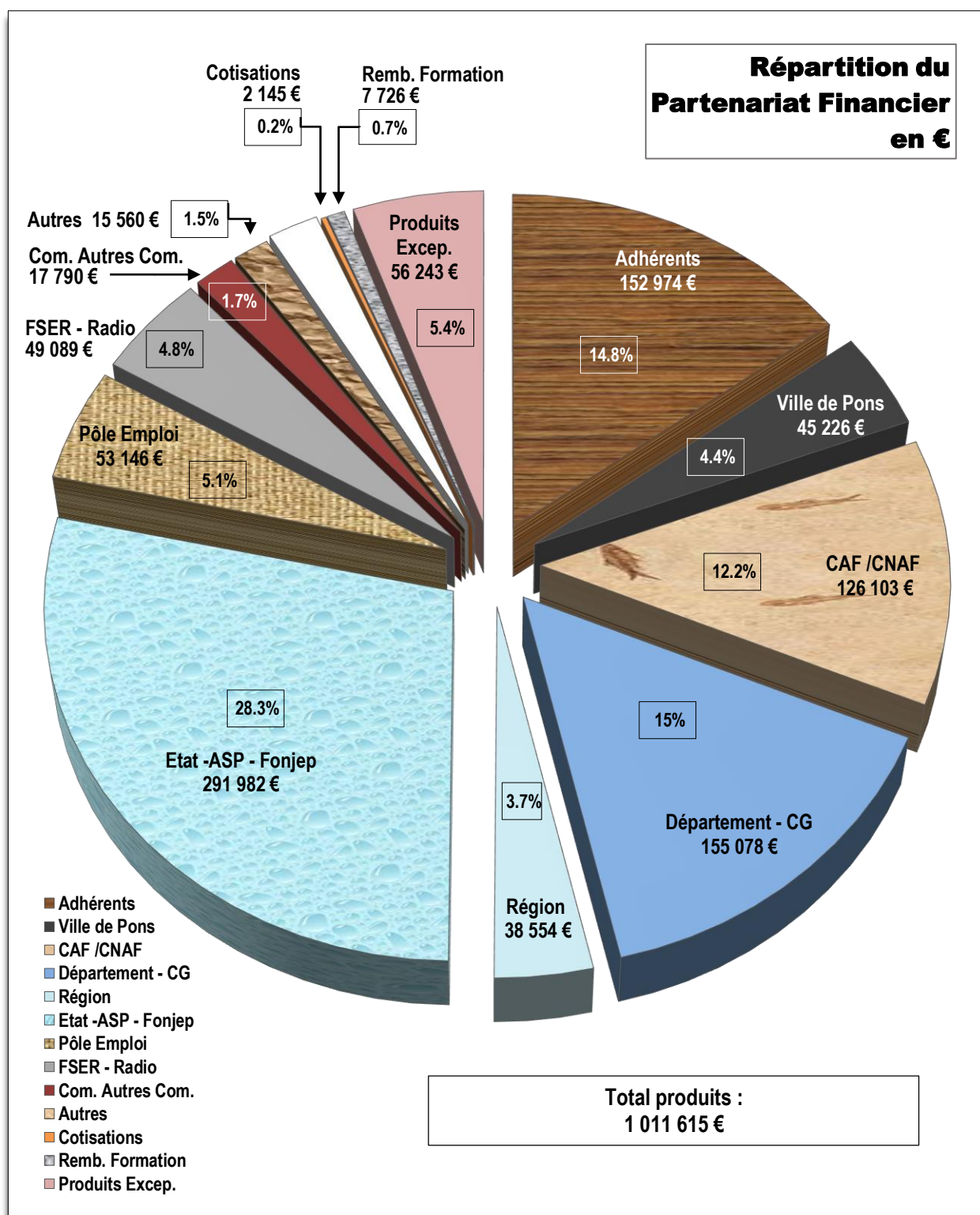
1.4 Présentation synthétique du résultat

Rubriques du compte de résultat	12/2014	12/2013	% variation
Chiffre d'affaires	146 192	173 575	-15,78%
Subventions d'exploitation	776 967	690 738	12,48%
Cotisations	2 145	1 472	45,72%
Reprise fonds dédiés	0	0	0,00%
Autres produits d'exploitation	30 067	117 818	-74,48%
Produits d'exploitation	955 372	983 603	-2,87%
Achats & variat° stock marchandises	0	0	0,00%
Achats & variat° stock mat. prem. & appro.	30 257	32 571	-7,10%
Autres achats et charges externes	127 275	140 396	-9,35%
Impôts taxes et versements assimilés	21 450	40 293	-46,76%
Salaires et traitements	567 808	629 660	-9,82%
Charges sociales	146 437	160 982	-9,04%
Dotations aux amortissements	14 338	10 344	38,61%
Dotations aux provisions	1 959	59 500	-96,71%
Dotations Fonds dédiés	0	0	0,00%
Autres charges	3 176	24 786	-87,19%
Charges d'exploitation	912 702	1 098 531	-16,92%
Résultat d'exploitation...	42 670	-114 928	-137,13%
Perte attribuée ou bénéfice transféré	0	0	0,00%
Produits financiers	116	36	221,33%
Charges financières	0	364	-100,00%
Résultat courant avant impôt...	42 786	-115 256	-137,12%
Produits exceptionnels	56 127	113 333	-50,48%
Charges exceptionnelles	30 334	96 369	-68,52%
Participation des salariés	0	0	0,00%
Impôt sur les bénéfiques	0	0	0,00%
Résultat net comptable...	68 579	-98 292	-169,77%
Capacité d'autofinancement...	69 317	-93 157	-174,41%

1.5 Les sources de financements

L'ensemble de notre volume d'activités a été financé par deux types d'apport :

- les financements liés au fonctionnement et au pilotage
- les financements permettant de développer des actions et des projets spécifiques



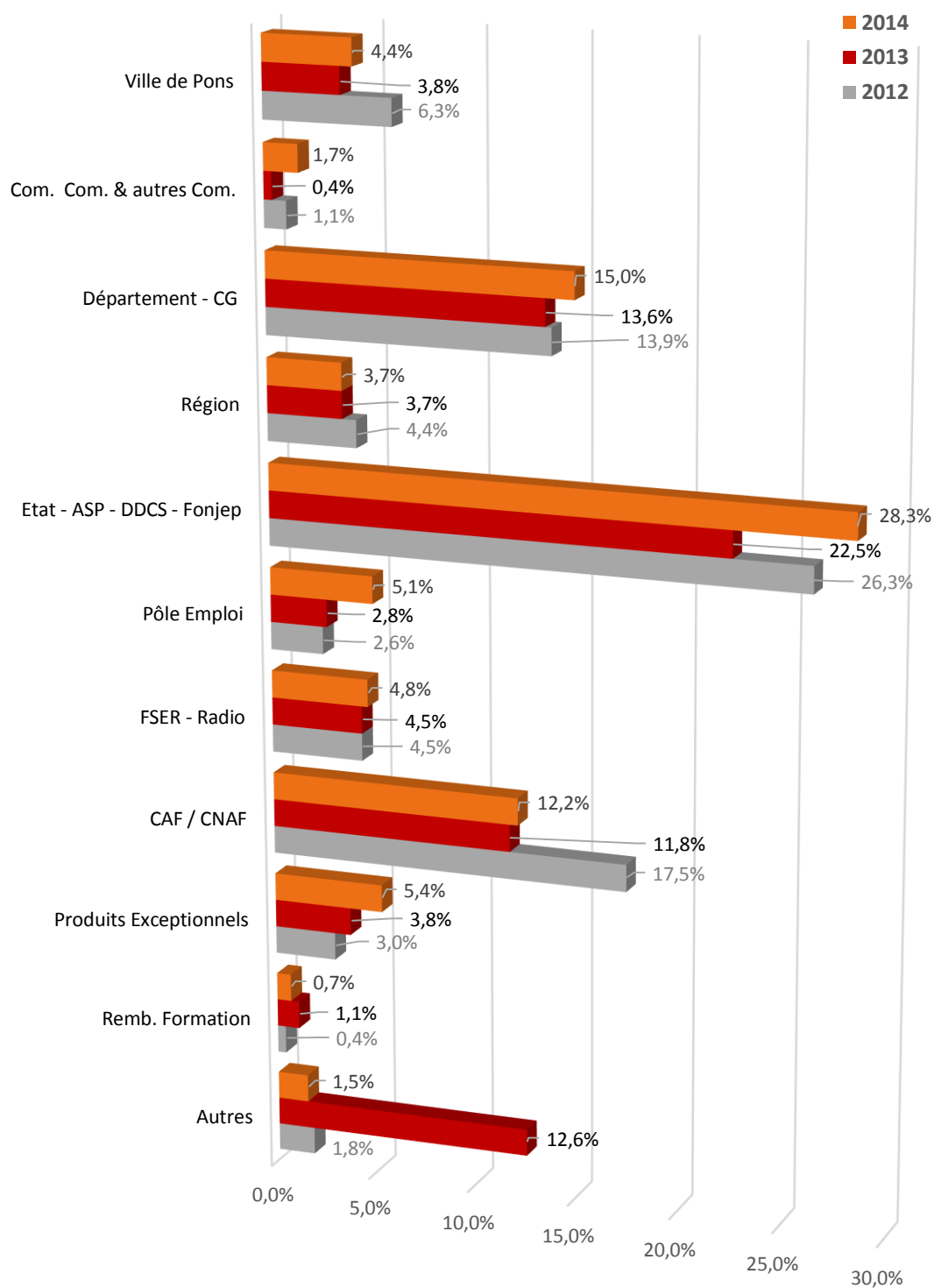


Evolution 2012 à 2014 des sources de Financement

Au cours de la période, la part de financement se décompose comme suit, et l'on peut noter les évolutions suivantes :

	2012		2013		2014	
Adhérents	177 158	16,1%	191 041	17,4%	152 974	14,8%
Cotisations	820	0,1%	1 472	0,1%	2 145	0,2%
Ville de Pons	68 651	6,3%	41 148	3,8%	45 226	4,4%
Com. Com. & autres Com.	12 110	1,1%	3 990	0,4%	17 790	1,7%
Département - CG	152 528	13,9%	149 376	13,6%	155 078	15,0%
Région	48 627	4,4%	41 066	3,7%	38 554	3,7%
Etat - ASP - DDCS - Fonjep	289 323	26,3%	246 591	22,5%	291 982	28,3%
Pôle Emploi	28 461	2,6%	30 716	2,8%	53 146	5,1%
FSER - Radio	49 442	4,5%	48 816	4,5%	49 089	4,8%
CAF / CNAF	192 056	17,5%	129 036	11,8%	126 103	12,2%
Produits Exceptionnels	33 362	3,0%	41 300	3,8%	56 243	5,4%
Remboursement Formation	4 466	0,4%	12 352	1,1%	7 726	0,7%
Autres	19 427	1,8%	138 259	12,6%	15 560	1,5%
	1 098 241	100%	1 096 973	100%	1 033 426	100%

Représentation de l'évolution du Partenariat financier pour 2012 à 2014





1.6 Revue analytique des variations des ressources (2014 – 2013)

Produits des Biens & Services (Cpte 70) :

- 38 067€



La part attribuée aux adhérents est en nette baisse sur 2014, et s'explique par :

- **Modification de nos propositions de séjours d'été :**
 Les séjours ont eu lieu du dimanche après-midi au vendredi soir, cela a modifié la fréquentation du public qui venait 2 à 3 semaines consécutives (du type séjours de 3 semaines) : - 48 040 €
- **Arrêt de la table d'hôte** : - 5 893 €
- **Produits Divers** : - 5 732 €
- **Fermeture de l'action repassage-petites retouches** : - 6 071 €
- **Fermeture du chantier « Jardin-Maraîchage »** : - 1 892 €



- **Participation des familles en ALSH :**
 avec une hausse des tarifs appliquées aux adhérents
 Et ce, malgré la baisse des actes horaires depuis septembre d'une demi-journée de 4h30 par mercredi : + 150 €
- **Apparition des TAP à compter d'octobre 2014**
 et de produits annexes comprenant le remboursement de frais pédagogiques : + 1 008 €
- **Hausse de l'Action Activités culturelles** : + 7 507 €
 avec l'appel à projet Régional sur la lutte contre les violences faites aux femmes
- **Augmentation de l'action formation** : + 12 341 €
 Avec le développement des cours informatique
 Avec marché de formation (sur Appel d'offre) pour public AH en ESAT (soit 5 292 €)
- **Action Radio** grâce aux locations de nos matériels sons et lumières : + 2 688 €
- **Location de deux roues (scooters et cyclomoteurs)** : + 503 €
- **Chantiers bâtiments** : + 3 130 €
- Ouverture d'un nouveau chantier « Recyclerie » : + 1 664 €
- Augmentation des locations de nos salles : + 570 €



Subventions d'Exploitation (Cpte 74) :

+ 86 229€

<p>↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestation CAF ALSH : diminution de la fréquentation les mercredis après-midi au lieu de la journée entière - Prestation CAF (Animation globale/CLAS/Collectif famille...) - Subv DDCS JS - lié à l'aide du séjour été de Pons « Chantiers de jeunes » - Subvention de l'état 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 208 € - 1 305 € - 1 700 € - 4 450 €
<p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - La subvention de fonctionnement du département 37 508 € - La subvention de fonctionnement de la CAF 39 790 € - La subvention pour l'Alsh des autres communes 740 € - Le Fonjep aide au poste 4 335 € 	<ul style="list-style-type: none"> <li style="text-align: right;">} <li style="text-align: right;">} <li style="text-align: right;">} <li style="text-align: right;">} <li style="text-align: right;">0 €
<p>↑</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de la commune de Pons Subvention de fonctionnement qui est restée identique de 18 334 € Subvention de fonctionnement ALSH de 20 000 € 3 € par jour et par enfant en ALSH reversés aux familles soit 2 781 € <p>Participation de la Caisse des écoles En tant que Prestataire de Service des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La part de financement pour la radio de la Région Poitou-Charentes : - De même que le Financement FSER / Radio (avec un léger réajustement positif) - Nouvelle aide CAF pour les TAP 	<ul style="list-style-type: none"> - 33 € + 4 111 € + 1 738 € + 273 € + 580 €
<p>↑</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des financements des partenaires sur l'exercice 2014 On notera ainsi cette année : - une nouvelle ligne budgétaire ouverte pour le soutien aux Chantiers d'insertion par la communauté de Communes de Haute Saintonge : - une hausse pour les fonds attribués par le Département : - une hausse pour les fonds attribués par Pôle Emploi : - une hausse pour les fonds attribués par l'ASP (hausse des CDDI aide aux postes) 	<ul style="list-style-type: none"> + 13 800 € + 5 702 € + 22 430 € + 47 291 €

Autres Produits (Cpte 75)

- 25 768 €

<p>↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - A noter, par ailleurs, une baisse des remboursements de la formation, due aux nouvelles directives et la modification des règles de calcul des enveloppes attribuées sur le Plan de Formation de la Structure. - Sur la ligne « autres », à noter une perte de 10 % : qui se traduit par les contreparties des charges supplétives qui n'apparaissent plus dans le compte de résultat cette année 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 631 € - 21 810 €
<p>↑</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des cotisations des adhérents qui s'explique par une meilleure maîtrise des cotisations et le suivi par - La mise en place d'un logiciel de base de données « Adhérents » 	<ul style="list-style-type: none"> + 673 €



Produits financiers (Cpte 76) intérêt du codevi	+ 80 €
Produits Exceptionnels (Cpte 77)	- 57 206 €
↓ - Les Produits ont été réduits par rapport à 2013 Baisse liée au « nettoyage » des quote part de subventions investissement Diminution générale de divers exceptionnels	- 72 033 € - 2 421 €
↑ - Remboursement de l'assurance du sinistre sur les séjours (tempêtes)	+ 17 248 €
Reprise sur Provisions (Cpte 78)	- 50 625 €
↓ - Les Reprises sur Provisions ont été réduites par rapport à 2013 <i>(Prud'hommes/Régularisation des provisions gros entretien et retraite)</i>	
Variation des ressources	- 80 357 €

1.7 Revue analytique des variations des charges (2014 – 2013)

Achats de Matières Premières (Cpte 602)		- 2 313 €
↓	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses en alimentation Economie : liée en partie : <ul style="list-style-type: none"> • à la disparition des achats alimentaires de la cuisine assurés pour l'activité Table d'Hôte - Produits d'entretien par le changement de fournisseurs : - Carburants car moins de trajet car plus de séjours à St Seurin de Palenne : 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 874 € - 932 € - 914 €
↑	<ul style="list-style-type: none"> - Fournitures d'activités sont en hausse (TAP) en partie : 	<ul style="list-style-type: none"> + 2 407 €
Autres Achats & Charges externes (Cpte 606 à 628)		- 13 121 €
↓	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses de combustible (électricité et gaz) Economie : suite à l'arrêt des séjours sur les terrains de Saint Seurin, et une vigilance particulière au quotidien. - Sous-traitance générale Economie : - Entretien et réparations immobilières Economie : - Honoraires <ul style="list-style-type: none"> • du Commissaire aux comptes : 5 520 € • des honoraires d'expert-comptable : 3 666 € • des frais d'avocats : 625 € - Transport et entrées pour les activités de loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Le Centre Social a diminué ses activités de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 408 € - 2 340 € - 5 177 € - 0 € - 931 € - 3 031 € - 6 740 €
↑	<ul style="list-style-type: none"> - Primes d'assurance (contrat MAIF) : <ul style="list-style-type: none"> garantie des locaux, matériels, personnel salarié, bénévoles, usagers ainsi que les véhicules et les salariés en auto mission - Diverses fournitures : - Frais postaux et de télécommunication (Amélioration d'internet) : - Maintenance générale En diminution : mais contrebalancée par : <ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation de la maintenance et la réparation des véhicules car les véhicules arrivent en bout de course (Transport d'enfants ou transport du personnel de chantiers d'insertion) : - L'effort de formation En hausse : <i>Cette année, pour la 1ère fois, les prestataires partenaires (Cipecoma et Mfr) apparaissent aux Dépenses, mais l'équilibre se fait sur les recettes. (Nous recevons une subvention globale et nous redistribuons, sur facture, le montant revenant aux partenaires.</i> - Frais lié à la prestation MOV de Pôle emploi à Saintes : - Augmentation de la cotisation à la FEDE des Centres Sociaux : 	<ul style="list-style-type: none"> + 488 € + 2 057 € + 453 € + 1 501 € + 2 480 € + 980 € + 507 €



Impôts & Taxes (Cpte 63)

- 16 045 €

↓	- Le centre social a bénéficié : <ul style="list-style-type: none"> • de la nouvelle loi sur l'abattement de la taxe de salaire • de la diminution de l'équipe salariale qui a impacté favorablement le montant des impôts et taxes de l'année. 	- 20 115 €
↑	- Hausse de la cotisation à notre organisme de formation calculé sur la masse salariale	+ 4 070 €

Salaires & Charges (Cpte 64)

- 79 193 €

↓	- Les dépenses ont été réduites <ul style="list-style-type: none"> • Salaires et congés payés • Charges 	- 51 160 € - 16 955 €
	- En diminution :	
	• sur contrats occasionnels d'été lié (modification du fonctionnement des séjours) :	
	• sur contrats CDI (permanents) :	
	- <i>licenciement économique : cuisinier</i>	
	- <i>licenciement économique : salariée de l'action repassage retouche</i>	
	- <i>licenciement économique : encadrante technique du chantier jardin</i>	
	- <i>congés maternité de quatre mois non remplacés : secrétaire</i>	
	- <i>congés maternité de quatre mois : directrice du centre de loisirs remplacée par la directrice du CSP ou les responsables de secteurs diplômés en animation et direction.</i>	
	- <i>absence maladie de 12 mois à temps partiel : secrétaire (non remplacée) & formatrice (remplacée par CAE 22 heures assurant le remplacement en formation informatique et assurant le développement de l'action communication (site Internet, Facebook...)).</i>	
	Aucun départ à la retraite cette année	- 14 760 €
↑	- En hausse: Salaires des contrats aidés (chantiers d'insertion) :	+ 3 682 €

Autres Charges (Cpte 65)

- 21 609 €

↓	- Les dépenses ont été réduites. La modification apportée sur ce compte est liée en majorité à l'absence du montant des charges supplétives	- 21 810 €
↑	- SACEM (droits Radio)	+ 201 €



Charges Exceptionnelles (Cpte 67)

- 66 399 €

Dotations (Cpte 68)

- 53 547 €

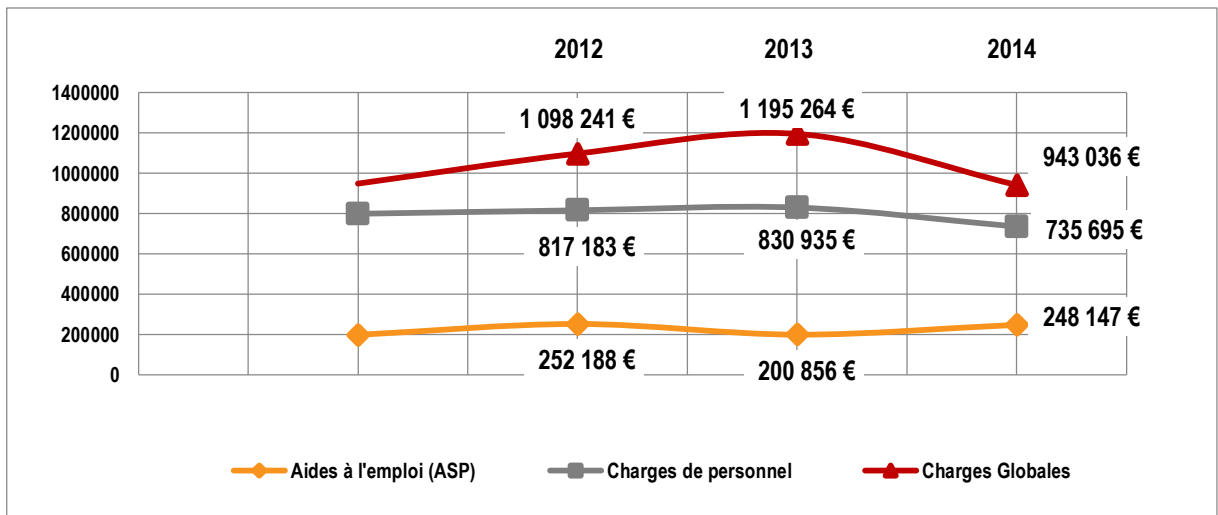
- Dotations aux amortissements
- Dotations aux provisions (risques et charges)

+ 3 994 €
 - 57 541 €

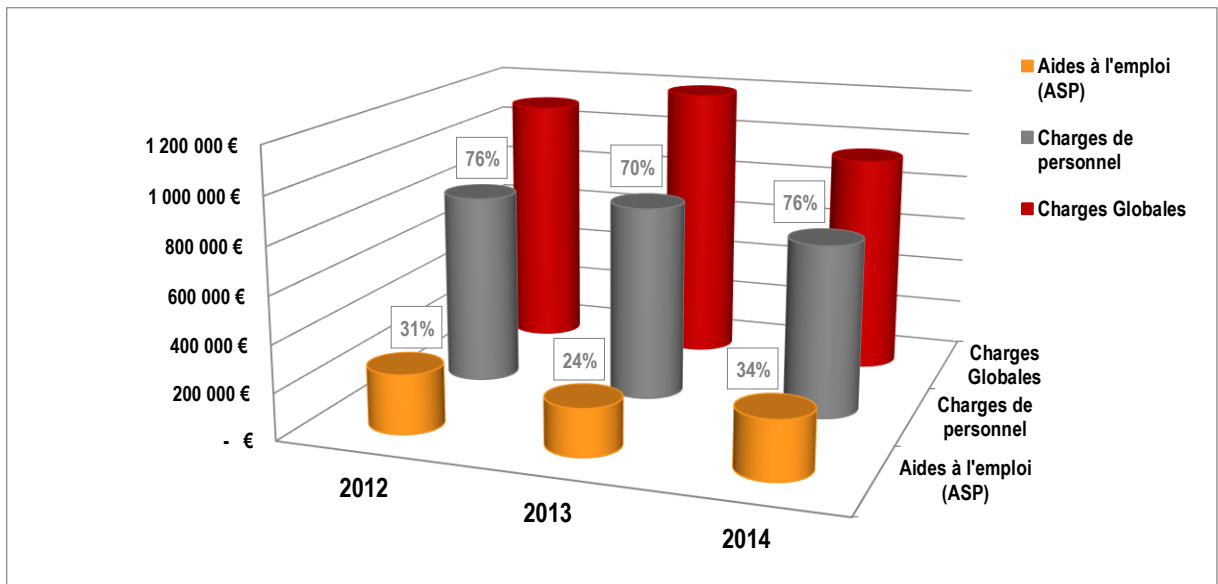
Variation des charges

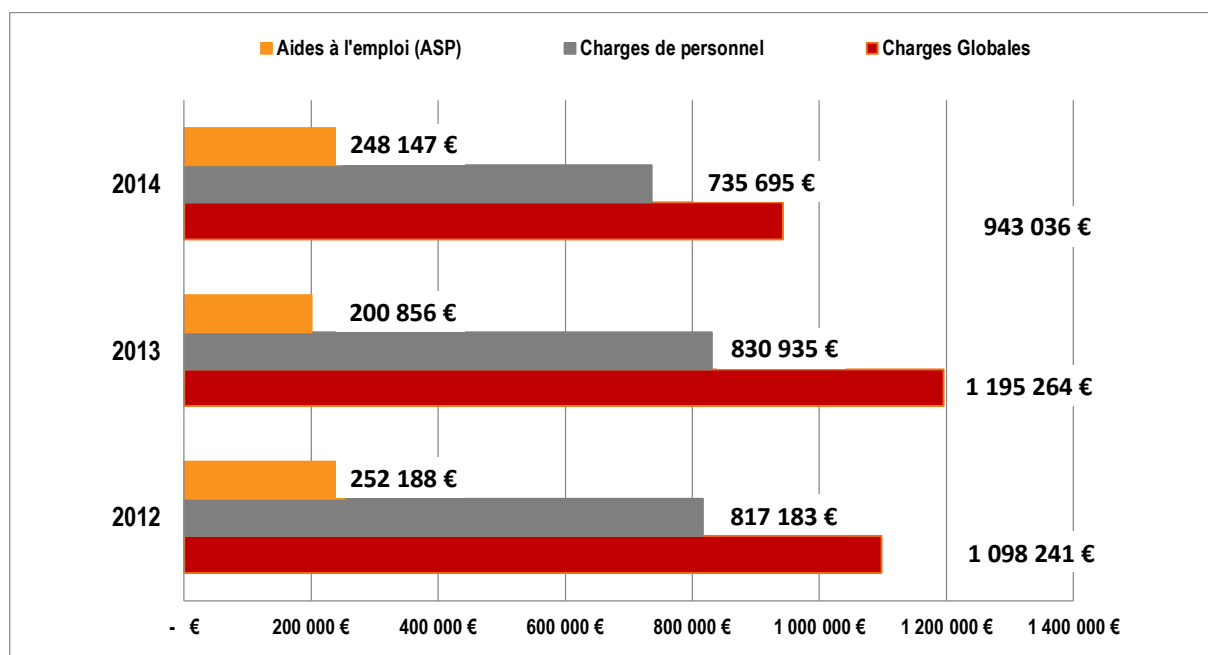
- 252 227 €

1.8 Evolution des frais de personnel



Les charges de personnel varient sur les 4 dernières années, en moyenne, entre 70 et 76% des charges totales.





L'équipe des salariés du centre social et socioculturel représente pour l'année 2014.

En équivalent temps plein : 23,88 ETP.

- 81 Salariés en Contrat sur l'année (temps pleins ou temps partiels),
- 18 Contrat à Durée Indéterminée - CDI
- 3 Contrat d'avenir - CA
- 7 Contrat CAE/CUI
- 31 Contrat CDDI (Insertion)
- 22 Contrat saisonnier pour l'été en Contrat d'Engagement Educatif – CEE

1.9 Résultats exceptionnels

Les comptes de l'association sont impacté par un résultat exceptionnel bénéficiaire de 25 793 € lié à :

Reprise d'une provision pour « entretien » non justifiée	+ 28 K€
Remboursements assurance non provisionnés en 2013	+ 17 K€
Produits non comptabilisés en 2013	+ 11 K€

Charges liées aux licenciements	- 9 K€
Charges liées à 2013 (factures non comptabilisées, écarts sur les caisses sociales, ajustements divers)	- 21 K€



2- Principaux risques et incertitudes auxquels l'association est confrontée

L'association a reçu son agrément CAF pour 3 ans au cours de l'année 2014 ce qui lui permet de lever les incertitudes sur son fonctionnement. Cet agrément prend son terme en 2017.

L'association a décaissé une somme de 7 K€ qui avait été provisionné en 2013, afin de faire face au dénouement d'un litige prud'hommes.

Une provision de 20 K€ a été maintenue au passif du bilan pour faire face à un litige prud'hommes non dénoué. La procédure est en appel. L'association a gagné en première instance.

3- Principaux résultats des activités, progrès réalisés et difficultés rencontrées

Ces informations sont portées à votre connaissance dans le cadre du rapport d'activité.

Nous attirons toutefois votre attention sur les faits suivants :

- Perte structurelle au niveau de l'ALSH : niveau de financement insuffisant

- Nouvelle mission confiée par la mairie sur les TAP

- Accroissement des prestations réalisées : formations, accompagnement retravaillé, etc.

L'action ALSH (analytique) était fortement déficitaire en 2013 (-70 039€), la municipalité « sortante » de la ville de Pons nous avait accordé une aide exceptionnelle de 20 000 € fin 2013 et 20 000 € pour l'exercice 2014, et malgré cela cette action est encore déficitaire fin 2014 (- 21 424€). Nous nous questionnons très sérieusement sur la poursuite de cette action.

4- Revue structurelle

4.1 Présentation synthétique

Rubriques d'actif	12/2014	12/2013	% variation
Immobilisations incorporelles	0	9	-100,00%
Immobilisations corporelles	30 230	40 061	-24,54%
Immobilisations financières	0	0	0,00%
Stocks	0	0	0,00%
Clients et comptes rattachés	49 438	0	0,00%
Autres valeurs réalisables	87 582	170 301	-48,57%
Valeurs disponibles	65 762	80 645	-18,46%
Comptes de régularisation actif	2 105	0	0,00%
Total bilan actif ...	235 117	291 017	-19,21%

Rubriques de passif	12/2014	12/2013	% variation
Fonds propres (hors résultat)	-96 418	-690	13883,38%
Résultat	68 579	-98 292	-169,77%
Provisions pour risques et charges	45 899	95 176	-51,77%
Fonds dédiés	0	0	0,00%
Emprunts et dettes financières	15 000	50 000	-70,00%
Fournisseurs et comptes rattachés	62 283	99 816	-37,60%
Dettes fiscales & sociales	95 452	90 732	5,20%
Dettes s/immobilisations	0	0	0,00%
Autres dettes	44 322	49 768	-10,94%
Comptes de régularisation passif	0	4 505	-100,00%
Total bilan passif ...	235 117	291 017	-19,21%

4.2 Revue détaillée

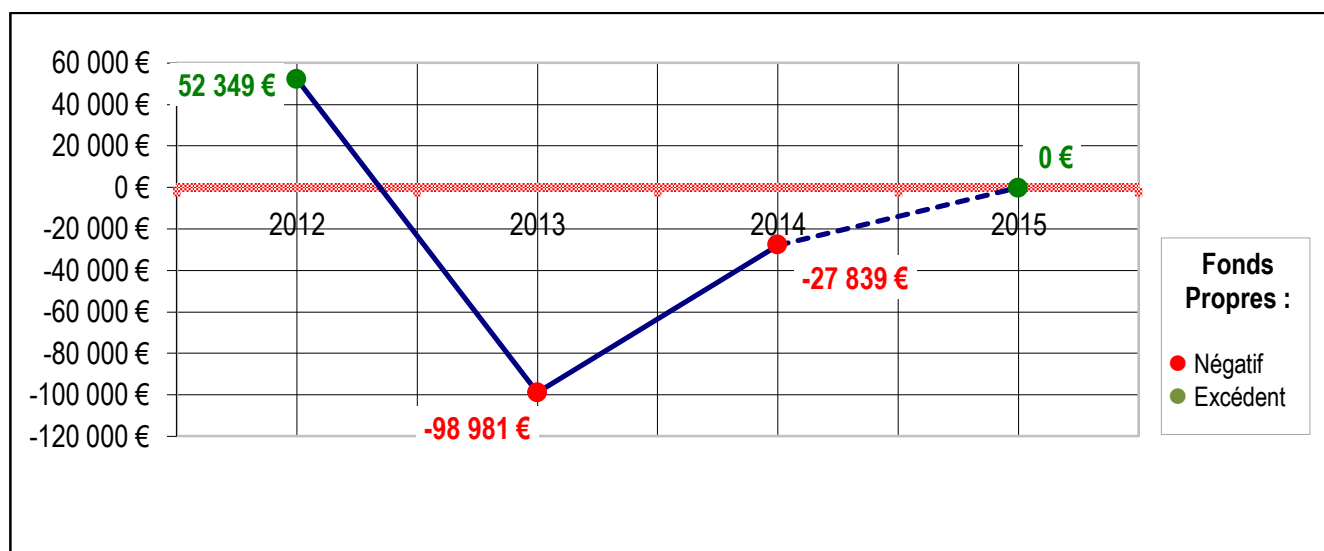
- Les investissements, financés sur fonds propres, se sont élevés à 4 K€.
- Les créances liées à nos activités de prestataires sont dorénavant comptabilisées dans les comptes clients. Le montant de ces créances au 31-12-2014 s'élevait à 49 K€. Aucun risque de non recouvrement n'a été identifié.
- Les autres créances correspondent aux soldes des subventions à percevoir, aux prestations de formation et d'accompagnement non encore perçues ainsi qu'aux autres produits à recevoir. Nous n'avons relevé aucun risque sur ce poste.
- La trésorerie se dégrade de 14 K€ au 31-12-2014 pour atteindre 66 K€.
- Les fonds associatifs s'élèvent à – 28 K€ après prise en compte de l'excédent de l'exercice de 68 K€. Notons que les subventions d'investissement sont dorénavant correctement comptabilisées en fonds associatifs. Ce changement de comptabilisation a généré une charge exceptionnelle de 0.6 K€ (non significatif).
- Le résultat de l'exercice clos le 31-12-2013, une perte de 98 292 € a été affectée au compte de report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale du 30-06-2014.



- Les provisions comptabilisées s'élève à 46 K€. Elles concernent les indemnités de départ à la retraite (26 K€) et le litige aux prud'hommes pour 20 K€.
- L'association a bénéficié au cours de l'exercice 2013 d'un financement de 50 K€ octroyé par la Fédération des Centres Sociaux. Compte tenu des difficultés financières rencontrées par la suite des retards dans la perception des financements accordées, et après accord, un solde de 15 K€ sera remboursé en 2015.
- Les dettes, hors dettes financières, diminuent de 33 K€. Il s'agit des dettes courantes. Aucun risque ou anomalie n'est à porter à votre connaissance.

4.3 Trésorerie et fonds associatifs

Evolution des fonds associatifs depuis 2012



Analyse de la variation des fonds associatifs

Variation des fonds associatifs	2013	Variation	2014
	(98 981 €)	+ 71 142 €	(27 839 €)

- Les fonds associatifs sont négatifs à -27839 €.
- La variation de 71 142 € provient d'une part de l'excédent 2014 de 68 579 € et d'autre part du retraitement des subventions d'investissement comptabilisées en 2013 et la subvention perçue en 2014 pour 2045 €.

Commentaire

Les efforts engagés par l'association depuis 2013 ont permis de récupérer une partie de l'insuffisance de fonds associatifs. Les perspectives 2015 semblent permettre d'envisager un retour à l'équilibre. Les tensions financières restent néanmoins importantes. Une procédure d'alerte a été engagée par notre commissaire aux comptes en février 2015. Cette dernière a été arrêtée suite à la



mise en place d'un financement court terme octroyé par un partenaire bancaire. Par ailleurs, les outils de pilotage mis en place tant pour le suivi de la trésorerie et de l'exploitation nous apporte des informations précieuses afin d'anticiper les éventuelles tensions. Les comptes de l'association sont présentés en tenant compte d'une continuité d'exploitation.

5- Evènements postérieurs

Nous n'avons pas d'évènement postérieur à la clôture des comptes du 31-12-2014 à porter à votre connaissance.

6- Evolutions prévisibles

Nous entendons maintenir les efforts engagés afin d'équilibrer nos comptes, reconstituer nos fonds associatifs tout en conservant nos services aux adhérents et partenaires.

7- Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne les subventions d'investissement qui sont dorénavant correctement présentées (cf. Plan Comptables en vigueur). Cette modification a entraîné une charge exceptionnelle non significative de 0.6 K€.

Les contributions volontaires (bénévolat, prestations en nature) ne sont pas présentées au compte de résultat et en annexe. Nous ne disposons pas des informations nécessaires permettant de les valoriser.

Les comptes annuels font apparaître un excédent de 68 579 € et des pertes cumulés de 121 574 € ainsi que des fonds associatifs négatifs de 27 839 €. Les mesures de redressement mises en place produiront leurs effets qu'à moyen terme et les informations prévisionnelles ne laissent pas entrevoir une amélioration de la situation financière de l'association dans un avenir prévisible. Cette situation entraîne une incertitude sur la capacité de l'association à poursuivre son activité. En conséquence, elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Les comptes annuels ont cependant été établis sur une base de continuation d'exploitation.

Par ailleurs, l'association a fait l'objet d'un contrôle sur l'exercice en cours et des exercices précédents par les organismes financeurs ayant abouti à des remarques et des régularisations mineures incluses dans les comptes 2014.

L'association a fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF sur l'exercice en cours et des exercices précédents ayant abouti à des remarques et des régularisations mineures incluses dans les comptes 2014.



8- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 579 € au compte de report à nouveau.

9- Contrôle du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions en vigueur, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux Comptes.